

Ponce Pilate, un Dauphinois d’honneur ?

par Georges Salamand

A défaut d’être un roman, le destin du préfet de Judée qui se serait « débarrassé » de la manière que l’on sait de l’obligation qu’on lui faisait, comme représentant du pouvoir romain, de juger le Christ, reste une énigme touffue. Paru en 2007, l’ouvrage de l’historien et exégète biblique Jean-Pierre LEMONON (*) amène enfin quelques lumières sérieuses.

Jusqu’alors on supposait l’auteur du fameux « *Ecce homo* » être né à Lyon vers 19 « avant » J.C... bien entendu. Protégé par SEJEAN, disgracié peu après la disparition de ce dernier, PILATE, dont l’épouse était, dit-on, originaire de Narbonne, aurait disparu de la circulation, soit noyé dans les eaux d’un lac de montagne vers Lucerne, soit dans celles du Rhône, à Vienne, face à une autre montagne qui porte également son nom. D’où les légendes foisonnantes et les recherches anciennes des lieux de mémoire sur la trace d’un personnage, vénéré par quelques chrétiens d’Éthiopie et par certains orthodoxes, mais abhorré par la grande majorité des autres pour sa pusillanimité.

À Vienne, où les légendes ont la vie dure, on considère encore chez les anciens de la ville – mais de moins en

moins cependant – que la pyramide située à proximité du célèbre restaurant éponyme aurait servi de tombeau à PILATE, alors qu’elle marque le centre de la spina du second cirque de la ville. Vienne et l’ancien préfet auraient donc bien possédé, selon les légendes, cette petite merveille en commun... de là... mais sautons quelques siècles !

Lavage de mains

Le 21 juillet 1829, à Paris, 80 Dauphinois participent à un grand banquet pour fêter dignement le quarante et unième anniversaire de l’assemblée de Vizille, qui, comme chacun sait, ouvre à deux battants les vantaux de la Révolution française, le but précis de ces agapes étant de récolter des fonds pour faire réaliser les bustes en marbre de MOUNIER et de BARNAVE, héros de la fameuse journée. À l’origine de cette initiative plutôt hardie à la fin du règne du « pieux monarque » se trouvaient quelques solides opposants réunis pour l’occasion, comme l’ancien député robespierriste JULLIEN DE LA DROME ou l’avocat FRANQUE ; modérés comme PENET, négociant, ou bonapartistes comme l’ex-officier d’ordonnance de NAPOLÉON, le fameux Jean-Baptiste DUMOULIN... La salle parisienne était décorée des portraits des « Dauphinois célèbres » dont... celui de PILATE (Ponce), ce qui va mettre en fureur le rédacteur du *Journal du Commerce*, relatant l’événement. Avec dignité, Jean-Baptiste DUMOULIN répondra à cet « ignare folliculaire » parisien : « Vous avez témoigné quelque surprise de voir, au milieu des noms des grands hommes dont s’honore le Dauphiné, celui de notre compatriote Ponce Pilate... Vous auriez dû supposer, Monsieur, que des motifs avaient engagé la commission à admettre le nom de cet homme célèbre parmi ceux que je lui ai présentés. Le plus rare de tous les courages, c’est le courage civil : celui d’un fonctionnaire qui s’abstient sans crainte de perdre sa place. Ponce Pilate



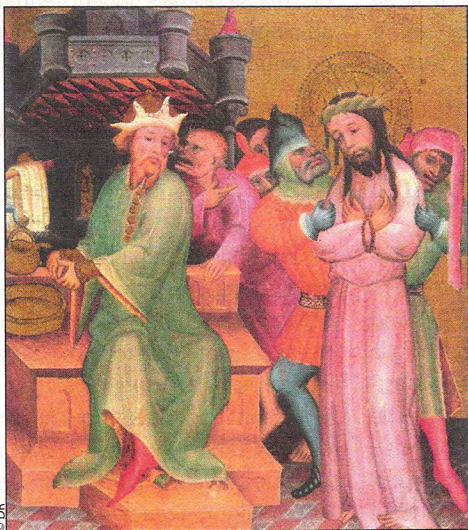
La pyramide de Vienne.

était préfet de Jérusalem. Le crime reproché au fils de Dieu était un crime politique : on l’accusait, en se laissant appeler roi des Juifs, d’attenter aux droits de César. Cette accusation, comme le plus grand nombre des accusations politiques dictées par les passions du moment, n’avait comme fondement qu’une déplorable erreur et le besoin d’acquiescer des droits à la faveur de la puissance du jour. Le préfet de Jérusalem n’eut pas de courage entier de proclamer l’innocence, mais il eut celui, et pour l’époque c’était quelque chose, de s’abstenir de condamner. Avouez-le, Monsieur, que de 1814 à 1829, la France eut été bien heureuse d’avoir beaucoup de Ponce Pilate. Si tous les hommes qui se sont arraché le pouvoir en France avaient eu ce simple degré de courage, ils auraient épargné le hideux spectacle des échafauds politiques (**). Il est vrai que pour avoir eu le peu de courage de s’abstenir, notre compatriote Ponce Pilate perdit la préfecture de Jérusalem et fut exilé à Vienne, son pays où il mourut et où ses concitoyens lui élevèrent un tombeau... »

Parole de soldat qui n’a jamais tenu de fusil !

(*) J-P Lemonon : « *Ponce Pilate* », Lyon, 2007

(**) Allusion à la répression de « l’affaire Didier » (1816).



Jésus devant Pilate.